

Décision
**Complétant la liste des experts susceptibles de participer au comité de
médecins placé auprès de l'Agence française de lutte contre le dopage, prévu à
l'article L.232-2 du code du sport**

Le président de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-2 et L. 232-5 ;

Vu le décret n° 2006-1204 du 29 septembre 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le décret n° 2007-461 du 25 mars 2007 relatif aux modalités de délivrance des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, pris pour l'application de l'article L. 232-2 du code du sport,

Vu la délibération n° 42 du 22 mars 2007 fixant la liste des experts susceptibles de participer au comité de médecins placé auprès de l'Agence française de lutte contre le dopage, prévu à l'article L.232-2 du code du sport,

Vu la délibération n° 44 du 5 avril 2007 portant délégations de compétences du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage

Décide :

Article premier: L'annexe à la présente décision complète la liste des médecins susceptibles d'être désignés en vue de participer aux travaux du comité placé auprès de l'Agence française pour la lutte contre le dopage, prévu par l'article L.232-2 du code du sport, pour examiner pour avis des demandes d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques.

Art. 2 : Les médecins inscrits sur la liste annexée ne peuvent être désignés dans les conditions fixées à l'article 1^{er} pour examiner une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques à l'égard de laquelle ils présenteraient un intérêt direct ou indirect.

Art. 3: La présente décision sera publiée sur le site *internet* de l'Agence.

Paris, le 16 avril 2007,

Le Président,
Pierre BORDRY

LISTE DES MEDECINS EXPERTS

- Monsieur ALIOT Etienne,
- Monsieur ALLAIRE Frédéric,
- Monsieur BELLANGER Philippe,
- Madame CATAJAR Nathalie,
- Monsieur CHENUEL Bruno,
- Monsieur CHEVALIER Laurent,
- Monsieur COSTES Frédéric,
- Monsieur DAUTY Marc,
- Madame ELFEKI Sondés,
- Monsieur EMY Philippe,
- Monsieur ESTEVE Eric,
- Monsieur KEMOUN Gilles,
- Monsieur LEBAUD Jérôme,
- Monsieur LONSDORFER Jean,
- Monsieur NAZEYROLLAS Pierre,
- Madame PARUIT Marie Carole,
- Monsieur PONCELET Pascal,
- Monsieur PONCIN Eric,
- Monsieur PRETAGUT Stéphane,
- Monsieur PRUVOST Jacques,
- Monsieur ROCHE Frédéric,
- Monsieur SCHMUTZ Jean Luc.